

Au Conseil communal
De et à
1083 **MEZIERES**

Mézières, le 30 mai 2011

Préavis municipal N°01/2011

Gestion et comptes communaux pour l'année 2010

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous prie, par le présent préavis, de bien vouloir accepter les comptes communaux pour l'année 2010, lesquels présentent un bénéfice de Fr. 21'216.68, sous réserve éventuelle, après lecture du rapport de la commission de gestion.

Conformément à la législation, le rapport de la Municipalité sur la gestion pour l'année 2010 est également soumis à votre approbation.

Nous vous saurions gré de bien vouloir prendre la décision suivante :

**Le Conseil communal de Mézières, dans sa séance du 28 juin 2011,
vu le préavis municipal N°01/2011,
entendu le rapport de la commission de gestion
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,**

décide

- a) d'accepter le rapport de la Municipalité sur la gestion pour l'année 2010 ;**
- b) d'accepter les comptes communaux pour l'année 2010, lesquels présentent un bénéfice de Fr. 21'216.68.**

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :

S. Saugy

C. Jordan

Annexes : comptes communaux pour l'année 2010 + commentaires sur les comptes et rapport de la Municipalité sur la gestion pour l'année 2010.

Municipal responsable : M. Stéphane Saugy